

**Procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal**  
Du jeudi 12 avril 2018 à 20h30

**Ouverture de séance**

Catherine LOUIS ouvre la séance et demande aux membres du Conseil Municipal s'ils ont des observations à formuler sur le procès-verbal de la séance du 22 février 2018.

Monsieur Jean Pierre Demangel fait remarquer que son intervention relative au palier de la salle des fêtes n'a pas été mentionné en questions diverses.

Elle propose de rajouter les points suivants à l'ordre du jour :

- Modification de l'état d'assiette 2018 du programme ONF
- Adhésion au SMIC

Adoption à l'unanimité

**Décisions prises dans le cadre des délégations consenties au maire par le Conseil Municipal**

 **Droit de préemption urbain :**

La commune n'exerce pas son droit de préemption sur :

- La vente d'un immeuble sis lieudit «108 rue de la Rive » appartenant à Gaëtan BASTIEN

**Délibérations**

**Budgets communaux**

Jean Mansouri procède à la lecture des résultats des comptes de gestion 2017.  
Approbation des comptes de gestion à l'unanimité

Christophe Gravier prend ensuite la présidence de l'assemblée et demande à Jean Mansouri de présenter les comptes administratifs, il procède ensuite aux votes en l'absence de Catherine Louis qui s'est retirée.  
Approbation des comptes administratifs à l'unanimité.

CA	Fonctionnement	Investissement
Commune	+ 2 810 927.20	+ 323 574.91
Forêt	+ 293 555.78	+ 39 183.82
Eau	+ 95 514.28	+ 245 782.12
Assainissement	+ 54 415.75	+ 58 694.68
Lot Champs Ramés	335 862.71	- 374 158.71

Jean Mansouri procède à la lecture des affectations de résultats qui sont adoptées à l'unanimité.

Il est ensuite proposé de maintenir les tarifs communaux pour 2018, à noter que la Région a passé le coût de la vignette de bus de 80€ à 90 € pour l'année et qu'il est mis en place un tarif photocopie couleur uniquement pour les associations. Le Conseil Municipal vote à l'unanimité.

Le Conseil Municipal acte les participations aux différents syndicats à l'unanimité.

Catherine Louis présente les demandes de subventions de différentes associations et souhaite continuer à soutenir le tissu associatif local cœur de vie du village. Anne Marie Mourey et Jean Pierre Demangel ne sont pas d'accord avec certains montants concernant les subventions des Sapins Barbus, du club de foot, des Pic'Events et de Radio des Ballons. Jean Jacques Rosaye demande pourquoi l'Accueil Vermeil n'a pas d'augmentation compte tenu du nombre de colis croissant, Jean Mansouri explique qu'il n'est pas possible d'attribuer plus que l'association n'a demandé.

L'attribution des subventions est votée à la majorité 15 voix pour et 4 contre.

Le Conseil Municipal à l'unanimité décide de ne pas augmenter les taux des taxes locales.

Jean Mansouri procède à la lecture du budget primitif qui est ensuite voté à l'unanimité.

BP 2018	Investissement	Fonctionnement
Commune	2 928 523	4 182 988
Forêt	194 000	399 339.82
Eau	282 883	220 785
Assainissement	109 395	186 600
Lotissement Champs Ramés	598 038.71	598 643.71

Les finances de la commune sont excédentaires et très saines comme le montrent les chiffres ci-dessus.

#### **Renouvellement bail précaire Sarl Perry :**

Après présentation de la demande de Monsieur Leval, le Conseil Municipal à l'unanimité prolonge le bail avec la Sarl Perry sis rue du Cuchot. Le prix du loyer est de 150 euros.

#### **Vente de bois**

Catherine Louis informe qu'après accord de la commission d'urbanisme il est proposé de vendre une parcelle de bois supplémentaire soit 60m3 au prix de 15 euros TTC par m3 aux Sapins Barbus qui ont besoin de plus de bois pour réaliser leur scène pour le prochain festival. Votée à l'unanimité.

#### **Vente d'un terrain**

Catherine Louis fait part de la demande de Mme Gavaille et M. Nadilo qui sont propriétaires d'une maison sise 160, rue du Gouot et souhaitent acquérir une partie du terrain communal (30 m<sup>2</sup> à 10 euros le m<sup>2</sup>) pour faire propre devant chez eux et pour agrandir leur aisance privée. Suite à l'avis positif de la commission d'urbanisme, cette vente est votée à l'unanimité.

### **Délégation de la compétence « éclairage public » au Syndicat Départemental d'Electricité des Vosges.**

Catherine Louis rend compte du courrier en date du 27 mars, par lequel il est demandé au Conseil Municipal de décider si oui ou non il délègue la compétence éclairage public au SMEDEV. Les élus souhaitent continuer à maîtriser leurs dépenses en ce domaine. A l'unanimité il est décidé de ne pas déléguer au SMDEV la compétence éclairage public.

### **Sivius**

Le Conseil Municipal doit se prononcer quant à la fiscalisation de la contribution ou de sa prise en charge sous forme de participation, comme les années précédentes le Conseil Municipal à l'unanimité refuse la fiscalisation de la participation communale.

### **Ajournement d'une parcelle sur l'état d'assiette 2018**

Monsieur Bruno Dervaux fait part que beaucoup de chablis ont déjà été coupés et qu'il est nécessaire de modifier l'état d'assiette 2018 et de ne pas couper la parcelle Q de 300m<sup>3</sup>. Cette décision est votée à l'unanimité.

### **Adhésion au Smic**

Le Conseil accepte à l'unanimité l'adhésion au SMIC des collectivités suivantes : commune d'ETIVAL-CLAIRFONTAINE (canton de Raon l'Etape), le Syndicat Intercommunal de Jussarupt, Herpeltmont et Laveline devant Bruyères ainsi que le Syndicat d'Assainissement Non Collectif (SDANC).

## **1) Informations**

- Commission urbanisme  
Catherine Louis dresse le compte rendu de la commission du 5 mars 2018 dont de nombreux points ont fait d'objet de délibérations, les fenêtres de la salle des fêtes ont été commandées après confirmation par l'entreprise que la dépose était complète. Pour le grillage du foot, le montant s'élève à 17 000 € H.T. Le ravalement de façade de l'Eglise par l'entreprise Bové pour un coût de 13 617.23 € HT commencera début de semaine prochaine. Les travaux de peinture à la mairie seront effectués par Alain Mangel, les agents du service technique n'ont pas le temps d'assurer cette tâche, ni les compétences : les murs sont très fendus par endroit. Le projet de voirie s'élève à 100 478 € HT, le marché sera rapidement lancé. La réfection du Pont de la Scie est entrevue cette année pour un montant de 75 000 € HT.
- Commission des sports et des loisirs :  
Isabelle Georges en l'absence de Jean Pierre Didier fait un résumé de commission du 8 mars 2018. Il est prévu de faire une animation au sein du village pour le Gronfondo et constate le peu de participants à cette réunion. Pour les circuits pédestres un contact est prévu avec des marcheurs, il semblerait aussi intéressant de contacter les équipes du Club Vosgien.
- La Voie Verte  
Jean MANSOURI a fait un point sur le Syndicat de la Voie verte. Il a évoqué l'augmentation de la cotisation syndicale en 2018 du fait que ces dernières années elle n'avait pas bougé. Ce faisant le syndicat a pioché dans sa trésorerie alors que les frais de fonctionnement augmentent un peu chaque année. D'autre part la Voie verte doit faire face à des travaux de réparation importants sur l'immeuble qui lui appartient, immeuble occupé par TERRAE GENESIS. Le montant des travaux est de l'ordre de 250.000 € budgétés sur 2018, financés par des subventions à concurrence de 170.000 € et par un emprunt résiduel. Enfin elle subit des dégradations du mobilier (bancs, tables) et elle doit remplacer les chicanes sur 3 exercices à raison d'un coût annuel de 25.000 €. (2018 sera la 2° année de mise en œuvre).

- **Affaires scolaires**  
Annette Maison informe que les effectifs permettent le maintien des classes à la prochaine rentrée.
  
- **Conseil Municipal des enfants**  
Régis Moreau informe que le nettoyage de printemps sera effectué le 14 avril, une fresque va être réalisée avec l'aide de Mme Hugues pour le chalet de la Grande Goutte.
  
- **SIAHR :**  
Jean Jacques Rosaye fait part du dernier Comité Syndical et informe que la participation l'année prochaine sera certainement plus coûteuse du fait des travaux réalisés à St Amé qui ne rejette plus s'eau blanche dans le réseau d'assainissement.
  
- **Guide du routard**  
Catherine Louis fait part de l'édition du guide du Routard Hautes Vosges et informe qu'elle en a commandé 100 pour donner lors de la cérémonie d'accueil des nouveaux habitants ces prochaines années.
  
- **Information relative à la TNT : changement de fréquence le 23 mai 2018, Catherine Louis informe de perturbations éventuelles**
  
- **Catherine Louis informe que le logement 37 rue du Cuchot est loué à nouveau depuis le 15 mars 2018**
  
- **Madame le Maire précise la date du prochain Conseil Municipal : jeudi 28 juin à 20h30.**

Stéphanie Prévot  
Secrétaire de séance